



BULLETIN D'INFORMATION

IVAO - Division France

Indicatif : **BI-FR-SO-021-23-P**

Date : 06/11/2023

Issu par le Département **Special Operations**

Contact : fr-specialops@ivao.aero

Objet : **Création et activation CTA CAZAUX.**

Validité : **Permanente.**

• Ce document annule et remplace le SUPAIP FRSO08/22. La ZRT CAZAUX est supprimée et remplacée par la CTA CAZAUX. Les attributions de la ZRT sont remplacées par celles d'un espace aérien contrôlé seulement.

• La **CTA CAZAUX** comme définie en annexe ci-dessous, est activable sur bulletin d'information temporaire ou de **manière systématique lorsque que Cazaux approche est ouverte.**

• La **CTA CAZAUX** est un espace aérien de **classe D** où le contact radio est obligatoire avec Cazaux approche sur **119.600.**

• La **CTA CAZAUX** s'étend de la surface **SFC au FL195** sur l'ensemble de son secteur.

• **La CTA CAZAUX n'est activable que si Cazaux approche est ouverte.** Selon la LOA interne, si Cazaux est fermée, l'approche d'Aquitaine en a la charge. L'ouverture de l'approche d'Aquitaine ne permet pas l'activation de la CTA CAZAUX.

• **La coordination avec les ATC adjacents sera primordiale pour la gestion du trafic aérien et des espaces respectifs.**

• **Tout membre souhaitant évoluer dans ces zones en tant que pilote ou ATC militaire, doit être inscrit sur la liste d'habilitation SO et, pour les pilotes disposer d'un plan de vol CAM dument rempli.**

Rappel : 2.3 - Il est interdit d'intercepter, escorter, interroger, prendre en chasse ou toute autre manœuvre de rapprochement sur un autre appareil, civil ou militaire, évoluant sur le réseau IVAO en dehors d'événements ou activités SO organisées par la division France et en dehors des zones et conditions décrites dans le SO Order.

La présente activation s'applique à tous les membres de la Division France et à tout membre d'une division étrangère disposant d'un GCA en Division France.

ANNEXE – Représentation de la CTA CAZAUX

